



Scandale BlackRock : la Médiatrice publie son rapport d'inspection

Suite à la plainte de Damien Carême concernant le scandale BlackRock*, une enquête de la Médiatrice européenne a été ouverte le 6 juillet dernier. **Aujourd'hui, la Médiatrice publie un rapport d'inspection** (*consultable en pièce jointe*) présentant les réponses de la Commission européenne. L'eurodéputé Damien Carême a un mois pour y répondre, après quoi la Médiatrice rendra ses conclusions finales.

Réaction de **Damien CARÊME**, député européen Verts/ALE :

« Le rapport d'inspection de la Médiatrice européenne n'apporte aucun nouvel élément : le conflit d'intérêts reste flagrant, et nos inquiétudes légitimes ! C'est ce que je vais expliquer à la Médiatrice, qui doit rendre ses conclusions finales d'ici un mois.

Les réponses de la Commission ne contiennent malheureusement aucune nouvelle information ni garantie face au risque de conflit d'intérêts. Nous n'en savons toujours pas davantage sur la prétendue « ségrégation physique » censée prévenir tout échange d'informations au sein de BlackRock (entre les services d'investissement et ceux en charge de l'étude), ni sur la manière dont la Commission européenne peut en vérifier la stricte application dans la pratique. Nous n'en savons pas davantage non plus sur les raisons du prix anormalement bas proposé par BlackRock : l'entreprise peut proposer des offres particulièrement basses dans le seul but d'obtenir un marché public et ainsi influencer la législation. Je compte sur la Médiatrice pour vérifier tous ces aspects qui demeurent problématiques et sans réponses.

Dans tous les cas, il est clair que les règles en matière de conflits d'intérêts doivent être renforcées : une telle situation ne doit pouvoir se reproduire ! »

*Contexte :

Le 17 avril dernier, l'eurodéputé Damien CARÊME avait saisi la Médiatrice au sujet du contrat accordé par la Commission européenne à BlackRock pour conduire une étude sur l'intégration des facteurs sociaux et environnementaux dans la supervision bancaire, et des risques de conflits d'intérêts y afférant. L'enquête de la Médiatrice a été ouverte suite aux réponses insatisfaisantes de la Commission européenne, début juin.